

LE PREFET DE LA REGION DU LIMOUSIN,  
PREFET DE LA HAUTE-VIENNE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le Code Minier, et notamment son article 106, et la loi n° 70-1 du 2 janvier 1970 qui l'a modifié ;

VU le décret n° 79-1108 du 20 décembre 1979, relatif aux autorisations de mise en exploitation des carrières, à leur renouvellement, à leur retrait, et aux renonciations à celles-ci, et notamment son article 28 ;

VU la demande présentée le 29 octobre 1981 par M. Marcel RENAUD, Directeur administratif et commercial, sollicitant le transfert au nom de la S.A. BARRIAUD, domiciliée "Les Quatre Piquets" - 36140 AIGURANDE, de l'autorisation d'exploiter la carrière du "Mont-Larron", commune de SAINT JULIEN LE PETIT, accordée par arrêté préfectoral du 15 février 1979 à M. Roger VALLADE ;

VU le rapport, en date du 10 novembre 1981, des ingénieurs des mines de la Direction Interdépartementale de l'Industrie ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Haute-Vienne,

A R R E T E :

Article 1er. - Le bénéfice de l'autorisation d'exploiter la carrière du "Mont-Larron", commune de SAINT JULIEN LE PETIT, accordée à M. Roger VALLADE, par arrêté préfectoral du 15 février 1979, est transféré sans novation à la S.A. BARRIAUD, domiciliée "Les Quatre Piquets" - 36140 AIGURANDE

Article 2. - Les prescriptions des articles 2 et 3 de l'arrêté préfectoral du 15 février 1979 sont intégralement applicables à la S.A. BARRIAUD.

Article 3. - Le présent arrêté sera notifié au pétitionnaire et publié au Recueil des Actes Administratifs du département. Un extrait en sera publié, aux frais du pétitionnaire, dans un journal régional ou local diffusé dans tout le département et affiché par les soins du maire de SAINT JULIEN LE PETIT.

.../...

Article 4 - M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Vienne et les Ingénieurs de la Direction Interdépartementale de l'Industrie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- M. Marcel RENAUD, Directeur administratif et commercial de la S.A. BARRIAUD - "Les Quatre Piquets" - 36140 AIGURANDE,
- M. Roger VALLADE,
- M. le Maire de SAINT JULIEN LE PETIT,
- M. le Directeur Départemental de l'Équipement, à LIMOGES,
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture, à LIMOGES,
- M. le Chef du Service Départemental de l'Architecture, à LIMOGES,
- M. l'Architecte des Bâtiments de France, à LIMOGES,
- M. le Directeur des Antiquités Historiques du Limousin, à LIMOGES,
- M. l'Ingénieur des Mines, Chef de la Division Limousin de la Direction Interdépartementale de l'Industrie Auvergne-Limousin, à LIMOGES,
- M. l'Ingénieur Subdivisionnaire des Mines, à LIMOGES.

Pour Ampliation  
L'Attaché, Chef de Bureau délégué

A LIMOGES, le 19 NOV. 1981

LE PREFET,

Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général



L. DELAIR

Charles-Louis DONIUS